

A quoi serviront les 5 Mds réservés à l'agriculture ?

© 25/09/2017 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

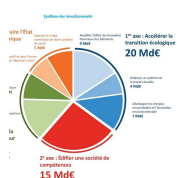
Le Premier ministre Edouard Philippe a présenté les contours du plan d'investissement promis par Emmanuel Macron. Sur les 56,3 Mds€ du plan, 5 Mds€ seront bien réservés à la « stimulation de la transformation des filières agricoles et agroalimentaires ».



Le
Gouvernement
a confirmé, lundi
25 septembre
2017, que 5
Mds€ du plan
d'investissement
seront réservés
à la
transformation
des secteurs
agricoles et
agroalimentaires.
(©Watier
visuels)

Le Premier ministre a présenté lundi 25 septembre l'une des promesses-phare du candidat Emmanuel Macron : un **grand plan d'investissement quinquennal** d'une cinquantaine de milliards d'euros, dont 5 Mds€ consacrés à l'**agriculture** et à l'**agroalimentaire**.

Le plan issu d'un rapport commandé et présenté par l'économiste Jean Pisani-Ferry prévoit un investissement total de 56,3 Mds€ qui s'articulera en quatre finalités : accélérer la transition écologique (20 Mds€), édifier une société de compétences (15 Mds€), construire l'Etat de l'âge numérique (9 Mds€) et ancrer la compétitivité sur l'innovation (13 Mds€). C'est dans ce dernier chapitre de 13 Mds€ que 5 Mds€ seront réservés aux secteurs agricoles et agroalimentaires.



Ventilation du
grand plan
d'investissement
(©Terre-net
Média)

Pour le secteur agricole, le Gouvernement veut se concentrer sur quatre priorités :

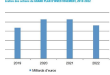
- « accélérer l'adaptation des outils et le changement des pratiques » : « Il s'agira notamment de diversifier l'offre de financement et d'en faciliter l'accès pour les entreprises, via par exemple la mise en place de fonds de garantie ou de fonds de prêt. Le ciblage des dispositifs de subvention sera par ailleurs amélioré pour en accentuer l'efficacité et favoriser la diffusion et l'appropriation des innovations » ;
- « accélérer la réponse aux défis du changement climatique » : « Il conviendra notamment d'accompagner l'adaptation des systèmes de production et l'optimisation de la gestion de l'eau, le développement de la bioéconomie, la production d'énergies renouvelables (biomasse agricole, biomasse forestière) ou encore le renforcement des puits de carbone en forêt et la séquestration du carbone dans les sols agricoles » ;
- « renforcer la compétitivité de l'aval et la structuration des filières » : « Un effort particulier sera engagé pour financer la croissance et la consolidation des entreprises de l'aval des filières, agroalimentaires ou non. Ces entreprises peuvent être des start-up, PME ou ETI à fort potentiel, qui forment un maillon stratégique pour le développement de l'ensemble des filières et des territoires » ;
- « renforcer le soutien à la recherche et à l'innovation, notamment dans les domaines de la bioéconomie, de l'agriculture numérique, du biocontrôle, de la génétique, des biotechnologies et de l'innovation ouverte ».

Le Gouvernement compte soumettre à discussion les pistes d'investissement lors des Etats généraux de l'alimentation.

Pour justifier ces orientations, Jean Pisan-Ferry s'inquiète, dans son rapport, de la perte de compétitivité de la ferme France. « Notre part de marché du commerce mondial a été divisée par deux depuis le milieu des années 1990, et la progression de nos exportations sur les quinze dernières années nous range parmi les derniers pays d'Europe. Alors que nous étions le deuxième exportateur mondial de produits agricoles jusqu'en 1995, nous ne sommes plus qu'au sixième rang. Pour partie, cette contre-performance s'explique par la dégradation de nos coûts de production, qui a conduit au cours du dernier quinquennat à un effort de grande ampleur d'allègement des cotisations sociales. Mais elle traduit aussi un retard dans la montée en gamme de nos exportations et de l'adaptation de nos produits à la demande, notamment pour les produits à forte valeur ajoutée. »

En clair, et la présentation du plan d'investissement le montre, le plan d'investissement semble davantage se focaliser sur l'amélioration de la compétitivité de la ferme France plutôt que sur la transition écologique des exploitations.

Quant au financement des 5 Mds€, il reste beaucoup d'incertitudes. Sur l'ensemble du plan de 57 Mds€, le Gouvernement prévoit des redéploiements budgétaires à hauteur de 12,1 Mds€, et 34 Mds€ de nouveaux crédits. Mais il n'a pas précisé ce qu'il en serait pour le volet agricole du plan.



(©Terre-
net
Média)

En savoir plus >> [Présentation du grand plan d'investissements 2018-2022](#)